

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE ONYX CONSTRUCTION SARL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot 99,
Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2023, et enregistrés à COCODY le 31 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE ONYX
CONSTRUCTION SARL »

Objet : Achat de terrain ; Réalisation de logement ;
Construction et vente d'immeuble ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise d'intérêts ou de participation en tous
pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés
dont l'objet serait similaire à celui de la présente société
ou de nature à contribuer au développement de celle-ci;

La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toute opération
commerciale, financière, industrielle, mobilière et
immobilière se rattachant directement ou indirectement à
l'objet ci-dessus ou susceptible d'en faciliter le
développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot
99, Ilot 61

Dirigeant(s) M TOURE ISSOUPH HAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06511 du 13/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80223/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

